

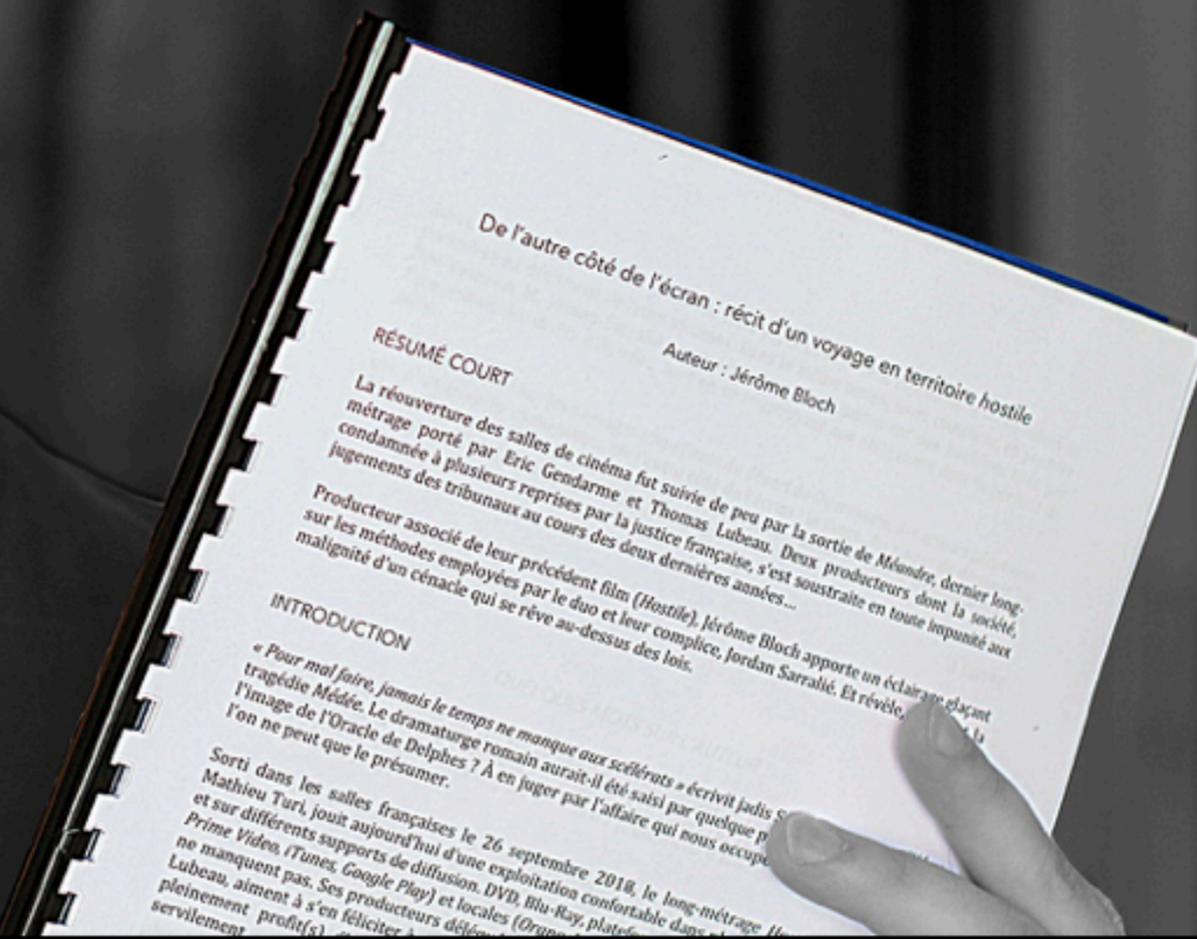


## FULL TIME FILMS (THOMAS LUBEAU & ÉRIC GENDARME) **CONDAMNÉ**

SPOLIATION, TENTATIVES D'INTIMIDATION, NÉGATION DES CONDAMNATIONS...

EN JUILLET 2021, TOUT VOUS SERA RÉVÉLÉ.

#TIMEFORJUSTICE



Jérôme Bloch

21 juin, 13:02 · 🌐

En date du 15 avril 2019, M. Thomas Lubeau, averti par mes soins des poursuites que je m'apprêtais à intenter pour faire valoir mes droits sur le film HOSTILE, employa cette prose des plus poétiques :

"Si tu as choisis d'investir pour être producteur, je ne pense pas que couler une boîte de mecs qui ont essayé de faire un nouveau cinéma te fasse une bonne promo (...) Réfléchis donc à ce que tu veux faire et réfléchis aux conséquences".

Plus de deux ans plus tard, le 17 mai 2021, M. Jordan Sarralié, déposant une plainte abusive à mon encontre suite à la divulgation de l'affaire sur les réseaux sociaux, me gratifia de cette délicate lecture :

"La police va faire son boulot mais c'était juste pour vous informer avant que vous ne les voyiez débarquer chez vous".

En lieu et place des dizaines de milliers d'euros qui me sont dus, ce même Jordan Sarralié a pourtant effectué deux virements sur mon compte au cours des dernières semaines... d'un montant total de 216,60 euros. Et ce, sans fournir le moindre justificatif.

Alors que l'on me somme de "retirer [mes] postes [sic] sur les réseaux et de [m']excuser", voici la réponse que je souhaite apporter à ces individus : rendez-vous en juillet 2021.

Pour rappel, FULL TIME FILMS, a fait l'objet de deux condamnations par les tribunaux :



Écrivez un commentaire 🗨️ 📷 📺 🗑️